

COMITE d'ENTENTE DEPARTEMENTAL des Associations Médico Sociales de Charente

Secrétariat : EIRC, 31 rue des Vauzelles, 16100 CHATEAUBERNARD,
Tel : 05 45 36 17 40, Courriel : eirc.cognac@gmail.com

COMMUNIQUÉ

« Les Associations du Poitou-Charentes rassemblées

pour affirmer la place de la personne handicapée dans la société »

Des associations unies

- 70 associations du Poitou Charentes représentant les Personnes en Situation de handicap, dont certaines gèrent des établissements et des services ont fait alliance autour de la Charte nationale des Comités d'Entente Régionaux.
- Tous les handicaps sont représentés dans ce rassemblement: polyhandicap, troubles du caractère et de la conduite, troubles psychiques, déficits sensoriels, déficits moteurs, déficiences intellectuelles, maladies évolutives, accidentés lourds.
- Tous les âges : du diagnostic précoce à la personne vieillissante.
- Déjà réunies dans les Comités d'Entente des 4 départements (CED) de la Région, ces associations ont décidé de s'unir officiellement le 12 janvier 2010 en créant le Comité d'Entente Régional (CER) du Poitou Charentes, démocratiquement constitué.
- Elles représentent pour les 4 départements : 35 000 personnes accompagnées ou accueillies, 5 000 salariés, 300 M€ budget.

Pourquoi ?

- L'Etat se réforme, en (re)structurant son pilotage du sanitaire et du médico-social, désormais regroupés sous un même toit l'Agence Régionale de Santé, les Conseils Généraux continuant eux à financer l'hébergement adultes notamment, ainsi que les SAVS & SAMSAH.
- Les Associations conformes à leur histoire, non spectatrices, en mouvement : création du CER pour être un interlocuteur de poids régional privilégié, portant de manière coordonnée la voix des Personnes en Situation de Handicap.
- L'expertise reconnue du monde associatif en matière d'accompagnement dans la réalisation des projets des PSH doit continuer à être audible et entendue : la majorité des accompagnements étant proposée par les associations.
- Garantir le droit à l'accessibilité universelle, notamment par le droit à compensation (technique, financière & humaine ...).
- S'assurer que la personne demeure systématiquement au centre des dispositifs, actrice de son parcours. Son autonomie étant précieusement respectée et consolidée avec elle.

**COMITE d'ENTENTE DEPARTEMENTAL
des Associations Médico Sociales de Charente**

Secrétariat : EIRC, 31 rue des Vauzelles, 16100 CHATEAUBERNARD,
Tel : 05 45 36 17 40, Courriel : eirc.cognac@gmail.com

- Une bientraitance non négociable, assurée par des accompagnements de qualité avec des moyens pour le garantir, des organisations efficaces pour répondre à des appels à projet soucieux de la « mieux-disance humaine »

Pour travailler en partenariat avec l'Agence Régionale Santé & les Conseils Généraux des 4 départements sur différents sujets:

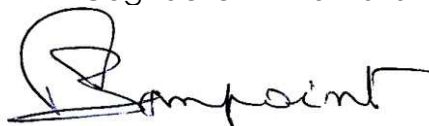
- Des besoins actuellement non couverts à révéler et prioriser, en croisant les données détenues par les opérateurs de terrain associatif, l'ARS et les CG
 - ✓ Scolarisation en milieu ordinaire et accompagnements psycho éducatifs & soignants spécialisés
 - ✓ Jeunes de plus de 20 ans relevant de l'amendement Creton
 - ✓ Insertion professionnelle dans le monde du travail ou spécialisé
 - ✓ Personnes très lourdement handicapées
 - ✓ Habitat, accès au logement, vie sociale ⇔ accessibilité universelle
 - ✓ Vieillesse des PSH

Une volonté

Comme partenaire constructif, ardent défenseur des lois de 2005 & 2015 mais également vigilant face aux contingences diverses, notamment économiques, le CER Poitou Charentes a vocation à rejoindre les instances de l'ARS (Conférence Régionale Santé et Autonomie, Conférence de Territoires, Commissions Médico Sociales & Appels à projet). Il se félicite d'une 1^{ère} rencontre positive du mois de mars avec le Directeur de l'ARS Mr Blanc.

Ceci permet de créer des solutions aux problématiques des Personnes en Situation de Handicap à construire avec elles, en étant des porte-voix pour les plus vulnérables.

Cognac le 11 mai 2010



Patrick Bompont
Secrétaire du CED Charente
Tel : 06 14 83 75 47